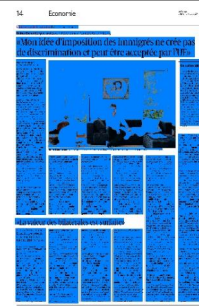


Date: 18.10.2014

# LE TEMPS



**UNI  
FR**

UNIVERSITÉ DE FRIBOURG  
UNIVERSITÄT FREIBURG

Le Temps  
1211 Genève 2  
022/ 888 58 58  
www.letemps.ch

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse journ./hebd.  
Tirage: 39'716  
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 377.021  
N° d'abonnement: 1086479  
Page: 14  
Surface: 105'661 mm<sup>2</sup>

**interview de la semaine** Paraît chaque samedi

**Reiner Eichenberger**, professeur d'économie à l'Université de Fribourg

## «Mon idée d'imposition des immigrants ne crée pas de discrimination et peut être acceptée par l'UE»



**Reiner Eichenberger:** «Les nouveaux immigrants devraient payer 4500 francs. C'est le prix de l'entrée en Suisse.» FELDMEILEN, LE 15 OCTOBRE 2014.

**Propos recueillis par****Emmanuel Garessus** ZURICH

Perché au-dessus du lac de Zurich, à Feldmeilen, le domicile du professeur Reiner Eichenberger n'est guère éloigné de celui de Christoph Blocher. Pourtant, son approche des problèmes liés à la libre circulation est très différente. Son idée de taxer l'immigration a été présentée de façon incomplète dans la presse. Il l'explique en détail et formule quantité de propositions.

**Le Temps: Votre solution à la limitation de l'immigration est largement débattue. Mais a-t-elle été correctement présentée? Est-ce un impôt sur les immigrés?**

**Reiner Eichenberger:** Mon objectif est de gérer les mouvements de personnes par les prix plutôt que par le volume. Je m'inscris dans le sillage de la théorie économique des échanges telle qu'elle est mise en œuvre depuis 1945. On remplace les obstacles non tarifaires par des droits de douane, parce que c'est plus efficient, puis on cherche à les réduire. Pour la même raison, la politique de l'environnement cherche aussi à remplacer les interdictions par des taxes sur le CO<sub>2</sub>.

Dans la circulation des personnes, il est économiquement faux que les 50 000 premiers immigrants entrent gratuitement et que l'on interdise les suivants. L'interdit n'est qu'un impôt illimité. Je préfère un impôt identique pour tous. Tout candidat à l'immigration peut entrer, sans bureaucratie ni longue procédure. Mais il doit payer. Il m'est égal de savoir s'il est imposé lui-même ou l'entreprise qui l'engage. De toute manière, l'entreprise répercutera l'impôt sur le salaire.

**– Quel devrait être le prix de l'en-**

**trée en Suisse?**

– L'impôt idéal dépend de la rareté des infrastructures de transports, de logements et de l'environnement et de l'utilité que l'immigré et sa famille gagnent à changer de pays. Le calcul serait trop compliqué, ce qui m'amène à proposer une simplification. La Suisse doit imaginer une solution eurocompatible.

**– Votre taxe d'immigration ne crée-t-elle pas une discrimination entre résidents et migrants?**

– Non. Si la Suisse demande à l'UE si elle apprécie le passage d'un système de libre circulation totale et gratuite à un système qui introduit une fiscalité sur la migration, elle s'y opposera. Mais si la Suisse offre un choix et rappelle qu'elle a le plus fort taux d'immigrés d'Europe, qu'elle introduit une fiscalité sur les mouvements de personnes de façon non bureaucratique plutôt que des contingents, l'UE préférera la solution fiscale. Tout dépend donc de la forme de notre réponse.

Le contingent est une violation de la libre circulation, mais la fiscalité l'est beaucoup moins. Prenons l'exemple de la taxe sur les poids lourds. La Suisse désirait introduire un quota aux

passages de camions. L'UE s'est opposée et l'on s'est mis d'accord sur une taxe.

**– Comment définir cet impôt sur la libre circulation de personnes?**

– Nous pourrions imaginer un objectif de 50 000 immigrés net et fixer un prix unique. Mais ce serait aléatoire. Je préfère fixer un prix qui serait fonction de l'évaluation des coûts d'un immigré en Suisse. C'est plus compliqué, mais possible. Il faut remonter aux causes de l'immigration. L'avantage de la Suisse repose sur un système politique qui permet

une productivité accrue, donc des salaires supérieurs et un fardeau fiscal moindre. Notre réussite ne tient pas à la limitation de la taille de l'Etat, mais à la modestie de notre dette. Je pense à l'endettement non seulement explicite (publié), mais aussi implicite

(promesses de rentes). Notre taux d'endettement oscille entre – 50% et +70% du PIB, celui des pays de l'UE entre 300 et 500% du PIB. L'écart est supérieur à 200% du PIB. Une dette moindre signifie une fortune nette supérieure. En Suisse, l'Etat détient une énorme fortune. Elle détient des participations dans Swisscom, La Poste, les banques cantonales, d'innombrables immeubles, les routes, et n'a pas de dette. L'UE devrait comprendre l'attrait de notre fortune pour les Européens. Je propose la redistribution de cette fortune non pas à tous les immigrés, mais aux résidents suisses (Suisse et étrangers domiciliés en Suisse). Cela nous obligerait ensuite à relever les impôts. Mais comme chacun recevrait un dividende sur cette fortune, le solde serait positif. Les nouveaux immigrés paieraient ce

que l'Etat coûte vraiment, sans que ce prix ne soit faussé par notre fortune. Je vois mal comment l'UE pourrait s'y opposer. Une solution plus fine nous amène à évaluer les «bijoux de famille» (Swisscom, banques cantonales, Poste, autoroutes), et à les placer dans une nouvelle coopérative appartenant aux résidents.

**– Plus concrètement...**

– Faisons un calcul: l'écart de 200% du PIB correspond à une fortune de 1200 milliards. Avec un rendement de 3% de cette fortune, le dividende atteint 36 milliards par an, soit 4500 francs par habitant. Les nouveaux migrants devraient à



l'inverse payer 4500 francs. C'est le prix de l'entrée en Suisse. A ce niveau, ils paieraient nettement moins d'impôts que dans leur pays d'origine.

Personne ne peut nous reprocher d'évaluer notre fortune. Les autres pays ont presque tous vendu leurs participations dans les télécoms, les banques et même les autoroutes, et ont consommé leurs profits.

Si un membre de l'UE gagne 50 000 à 200 000 francs dans son pays, il baisserait fortement ses impôts en venant en Suisse. Si, par contre, il gagne plus de 300 000 francs dans son pays, il n'y gagnerait rien à venir en Suisse, sauf à Zoug, Schwyz ou Nidwald.

Au sein de l'UE, la République tchèque a fait de même. Elle a presque tout privatisé et redistribué les gains uniquement aux Tchèques et non aux résidents étrangers de longue date. Une véritable discrimination.

**– La hausse de l'immigration renchérit les loyers, les transports. Quel serait l'effet de votre système?**

– Il est difficile d'évaluer précisément les coûts réels de l'utilisation des infrastructures. Le problème est double. La hausse des prix n'est pas toujours visible. Le bas niveau des taux d'intérêt a empêché l'explosion des loyers. De plus, la difficulté à trouver un logement oblige les gens à rallonger les trajets, ce qui n'est pas calculé dans l'indice des prix et dans le revenu.

Deuxièmement, l'impact dépend du rythme de l'augmentation. A 0,3%, il n'y a pas de problème. A 1,3%, comme aujourd'hui, bien davantage. L'immigration en soi n'est pas un problème, mais elle doit se poursuivre à un rythme durable. Mon système atteint précisément cet objectif de façon efficiente.

**– Quel système fiscal devons-nous adopter pour atteindre l'objectif d'une immigration très qualifiée?**

– Mon modèle suppose le versement du dividende de la fortune citée plus haut à chaque citoyen, soit 5000 francs par habitant (Suisse et résident de longue date). Environ 7 millions d'habitants recevraient ce montant. Après le versement, l'Etat serait moins riche et devrait alors prélever un impôt pour ses prestations courantes. Chaque Suisse et chaque immigré devraient payer cet impôt par tête de 4500 francs. Il n'y aurait donc aucune discrimination.

Au total, un Suisse réalise un bénéfice de 500 francs (écart entre dividende et l'impôt par tête) et chaque nouvel immigré paie 4500 francs. Si le modèle est construit correctement, l'Etat peut générer un excédent et légèrement réduire l'impôt marginal sur le revenu.

Ce système réduit fortement l'intérêt de venir en Suisse pour une personne qui espère simplement gagner 1000 francs supplémentaires s'il travaille en Suisse.

**– Les montants ne sont-ils pas modestes?**

– Sur 300 000 immigrants sur trois ans à cinq ans qui paient chacun 4500 francs, le montant atteint 1,4 milliard de recettes. Est-ce un exercice encore utile? A mon avis, l'opération vaut la peine. Une taxe de 4500 francs n'empêche pas l'immigration, mais la freine à travers un mécanisme qui profite à la main-d'œuvre qualifiée. Et chaque Suisse reçoit de l'argent. Aujourd'hui, avec la hausse du prix du sol, de l'énergie et des transports, les perdants de la libre circulation sont les citoyens suisses et les gagnants les grands propriétaires, quelques entreprises et les immigrés. Mon modèle répartit plus largement

les gains.

## Un puits à idées

Reiner Eichenberger, 53 ans, est né à Zurich et a fait ses études universitaires également dans la ville de Zwingli. Il est professeur d'économie à l'Université de Fribourg et directeur du Center for Research in Economics, Management and the Arts (Crema). Après avoir été assistant scientifique en recherches économiques empiriques de Bruno S. Frey, il obtient en 1998 une chaire d'économie à l'Université de Fribourg. Il est membre de la Commission de la concurrence.

L'économiste cherche à accroître la concurrence en politique et incite notre pays à se définir par rapport à des références comme le Danemark, les Pays-Bas, Singapour, le Grand Londres, plutôt que des pays malades. **E. G.**



# «La valeur des bilatérales est surfaite»

> Le professeur Reiner Eichenberger présente deux propositions de réforme des institutions

**Le Temps: Avez-vous des propositions de réformes institutionnelles pour accroître la concurrence en politique?**

**Reiner Eichenberger:** La démocratie représentative freine le marché politique. Chaque politicien doit se présenter à son lieu de résidence. C'est une erreur. Si Novartis ne pouvait élire que des directeurs généraux habitant à Bâle, il ne serait plus compétitif. L'économie suisse n'est performante que si elle peut engager des personnalités qui ne sont pas du lieu ou des étrangers. Il faudrait permettre à des politiciens non genevois d'être élus à Genève. Cela fonctionne bien dans le Bade-Wurtemberg, à Saint-Gall et en Thurgovie. L'incitation est forte d'être un bon maire d'une petite commune s'il veut plus tard être candidat d'une grande ville. Mieux encore, au Bade-Wurtemberg, non seulement les jeunes entrent tôt en politique, mais ils fréquentent des écoles qui forment des maires. Ma deuxième proposition consiste à lutter contre une fausse concurrence politique. Celui qui n'est pas élu entre dans l'opposi-

tion et bloque toute proposition. Nous devrions élire aussi l'opposition. Cela semble étrange, mais cela fonctionne dans les communes avec une assemblée générale, par exemple en Suisse alémanique. Celle-ci élit une commission de contrôle des comptes qui fonctionne réellement comme un contre-gouvernement. Elle a le pouvoir non pas de décider, mais de critiquer et de faire des contre-propositions. Il en résulte une politique très constructive.

**– Existe-t-il un fossé entre les citoyens et les autorités politiques?**

– Les autorités sont bien trop timorées lorsqu'elles craignent les décisions démocratiques. Les initiatives de la gauche ont été littéralement anéanties par le peuple. Les syndicats n'ont aucune imagination et proposent de vieilles recettes qui ne font qu'aggraver les problèmes sociaux.

**– Le peuple a tout de même voté oui le 9 février. A-t-il renforcé notre attractivité?**

– Il était bon qu'il vote. La thèse de l'incertitude entendue aujourd'hui est ridicule. Ceux qui la répandent commettent une erreur grave. Qu'ils sortent de leur nirvana! Oui, il y a un problème avec l'augmentation de l'immigration. A nous d'imaginer

des alternatives réalistes. Si nous avons refusé cette initiative, la population aurait encore augmenté de 1 à 1,3% à l'avenir. Nous aurions subi une augmentation massive des mesures d'accompagnement. Le non aurait réellement accru les incertitudes. Eco-pop aurait peut-être été acceptée. Le oui du 9 février était salubre. La Suisse dispose d'un délai de trois ans.

**– Quel arrangement préconisez-vous à l'égard de l'UE?**

– Nous avons moins besoin d'une intégration au marché unique que le libre-échange avec le monde. A la lecture du contrat des bilatérales, nous constatons qu'elles diffèrent grandement de l'image reçue. Par exemple, les obstacles techniques aux échanges ne concernent que la reconnaissance des normes, pas davantage et en tout cas pas la création de normes uniques. En l'absence de bilatérales, une entreprise suisse devrait simplement faire appel à une société de contrôle ayant une filiale dans l'UE et ainsi obtenir un certificat européen. La signification des bilatérales est moindre qu'on ne le dit. Son atout principal réside dans la libre circulation des personnes. Je suis sûr, d'une part, que l'UE ne va pas résilier les bilatérales et, d'autre part, que ma solution est eurocompatible.

**Propos recueillis par E. G.**